

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE SCIONZIER

REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE  
ARRÊTÉ N°AMV2025\_021

**Objet : Arrêté de circulation et permission de stationnement**

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par l'entreprise BENEDETTI GUELPA en date du 20 janvier 2025.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement durant les travaux sur réseaux EU, AEP et réseaux secs, Rue du Château (au niveau du carrefour).

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** En raison de ces travaux, Il y aura un rétrécissement au niveau du carrefour de la Rue du Château afin de permettre le stationnement des camions en cours de chargement/pelle mécanique pour terrassement – l'accès riverains sera maintenu dans la mesure du possible et l'accès piétons sera maintenu – **Durée des travaux jusqu'au Lundi 17 Mars 2025.**

**ARTICLE 2 :** La signalisation réglementaire sera mise en place par les entreprises.

**ARTICLE 3 :** L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié sur le site internet de la Mairie de Scionzier.

Pour extrait conforme au  
registre des arrêtés  
Scionzier, le  
Le Maire.

A Scionzier, le 20/01/2025

